

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/En-direct-de-New-York-2e-jour-a-la-conference-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2016 > Abolition des armes
nucléaires > ONU : Traité international d'interdiction des armes nucléaires > **En direct de New York : 2^e jour à la conférence
d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU**

16 juin 2017

En direct de New York : 2^e jour à la conférence d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU

NUCLEAR BAN DAILY VOL.2, No.2

REACHING CRITICAL WILL

16 Juin 2017

Expériences vécues et Traité d'interdiction.

Editorial de Ray Acheson

(extraits et traduction Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance)

Bulletin en anglais :

<https://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/nuclear-weapon-ban/report/s/NBD2.2.pdf>

Les droits des populations indigènes et des femmes ont occupé une position centrale dans cette première journée, jeudi 15 juin, de la 2^e session de la Conférence ONU à New York sur un Traité international d'interdiction des armes nucléaires.

Cette situation est assez spécifique de cette Conférence, alors que nous avons l'habitude, dans beaucoup d'autres conférences, du rôle dominant des « hommes blancs ».

C'est la mise en évidence des populations qui ont le plus souffert des méfaits des armes nucléaires (hibakusha, Iles du Pacifique, Australie, etc) dans tout ce processus vers un traité d'interdiction, et cela depuis son début avec les conférences d'Oslo, Nayarit et Vienne, et ensuite avec l'Open Ended Working Group à Genève. Cela a rendu ce processus très « inclusif » de la justice raciale, économique et de genre. Ceci est très important pour la crédibilité de tout ce processus.

La situation n'est cependant pas encore parfaite à cet égard, puisque, par exemple, seulement un quart environ des 95 interventions d'aujourd'hui ont été faites par des femmes. Par conséquent ce Traité doit dire et faire quelque chose au sujet de cette sous-représentation des femmes dans le processus de désarmement nucléaire.

Pour cela il peut s'appuyer également sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, ou sur la résolution 71/56 de l'Assemblée générale des Nations unies, ou encore sur le résumé du président de la dernière conférence du Traité de non-prolifération, qui encouragent les Etats à favoriser la participation des femmes dans leurs délégations.

Le Traité doit renforcer la prise en compte du fait que l'impact des explosions nucléaires est plus particulièrement dramatique pour les femmes et doit prendre en compte le fait que les plus de 2000 essais nucléaires et plus de 60 sites contaminés ont frappé surtout des populations indigènes qui continuent à être impactées également par l'extraction de l'uranium et le stockage des déchets radioactifs.

Il est donc très important que dans son préambule le Traité reconnaisse et souligne tout cela, afin que les victimes puissent recevoir une assistance appropriée et que l'on puisse comprendre leur place dans l'héritage nucléaire et aussi pour motiver encore plus l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires.

En conclusion, citons la délégation indonésienne qui a souligné qu'il est essentiel pour le Traité d'interdiction de « délégitimer les armes nucléaires en tant qu'objets et la dissuasion nucléaire en tant que concept. La reconnaissance et la prise de conscience de l'impact horrible, discriminatoire et disproportionné de ces armes, spécialement sur les femmes et les peuples indigènes, aidera à atteindre cet objectif. C'est pour l'Humanité et pour la planète que nous partageons que nous devons interdire les armes nucléaires ».

Voici quelques interventions du 16 Juin 2017

- ▶ L'Egypte a dit que le Traité ne devrait pas seulement interdire l'utilisation des armes nucléaires, mais aussi interdire le fait de les inclure dans leurs doctrines militaires.
- ▶ L'Autriche, le Mozambique, le Nigeria et l'Afrique du Sud se sont prononcés en faveur d'appeler cet instrument « Traité », plutôt que « Convention ».
- ▶ L'Afrique du Sud a précisé que cela aiderait à faire la distinction avec une Convention pour l'élimination qui précise les étapes et les délais.
- ▶ La Suisse, soutenue par le Liechtenstein et l'Indonésie, a proposé de mentionner le risque d'une utilisation intentionnelle, accidentelle, ou suite à une erreur de jugement.
- ▶ L'Irlande a proposé de se référer à la « menace pour la survie de l'Humanité » en utilisant le langage utilisé pour « l'engagement humanitaire ». Proposition soutenue par l'Indonésie, le Brésil, l'Autriche, l'Iran et le Ghana.

▶ L'Iran a proposé d'ajouter un nouveau paragraphe déclarant que l'utilisation des armes nucléaires constitue un crime contre l'Humanité.

▶ L'Iran a également proposé d'ajouter « menace d'utilisation » d'armes nucléaires, en plus de « utilisation » d'armes nucléaires. Cette proposition a été soutenue par la Thaïlande, l'Algérie, l'Ecuador, l'Egypte, le Brésil, le Ghana, le Nigeria, l'Indonésie, Cuba et le Venezuela.

NB : Les affirmations en gros caractères correspondent à 2 des 5 propositions contenue dans le « working paper » (No. 35) déposé par Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance